

Histoire d'un crime, de Victor Hugo

par Paul CRESP,
Secrétaire de l'Association 1851

Outre sa valeur historique et sa qualité littéraire, *l'Histoire d'un crime* a vraiment vocation de mise en garde. Elle prend tout son sens, encore aujourd'hui où, comme en d'autres temps, on assiste à un renforcement du pouvoir présidentiel au détriment de celui de l'Assemblée nationale, réduite à une simple chambre d'enregistrement.

Quand Victor Hugo décida de publier ce livre, en 1877, Mac Mahon, alors président de la République tentait de restaurer un pouvoir personnel. L'Assemblée nationale, à majorité républicaine, lui faisant obstacle, il prononça sa dissolution, à l'instar de son prédécesseur Louis Napoléon Bonaparte, et décida de nouvelles élections pour « faire le pays juge entre le Parlement et lui ». Des bruits de coup d'Etat coururent, avant que Mac Mahon, sommé par Gambetta de « se soumettre ou de se démettre », ne finisse par démissionner.

Cet ouvrage fut réédité en 1958, par les Editeurs français réunis, au moment où De Gaulle, investi des pleins pouvoirs par l'Assemblée, imposait une nouvelle constitution qui renforçait les pouvoirs du président en affaiblissant ceux de l'Assemblée.

La concentration de tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme est toujours un danger pour la démocratie. On l'a vu en 1851 : le plébiscite pratiqué après les arrestations en masse, les transportations au bagne, l'exil forcé de l'opposition républicaine n'était qu'une caricature de démocratie.

On dit que l'Histoire ne se répète jamais à l'identique ; il y a pourtant des situations qui cycliquement reviennent sur le devant de la scène politique ainsi que de nouveaux personnages, essayant de s'identifier à ceux qu'ils prennent pour modèles. Ne parle-t-on pas aujourd'hui de « bonapartisme », voire de « monarchie élective » et pas seulement dans la presse de gauche.

Décidément, ce livre est, plus que jamais, d'une grande actualité et sa réédition des plus pertinentes.

Pourtant, on assiste à une relecture du coup d'Etat du 2 décembre, de la part de nostalgiques de Napoléon III, au point d'aller en Angleterre réclamer le retour de ses cendres. Toute une entreprise, en vue de sa réhabilitation, tente de minimiser son rôle dans l'écrasement sanglant de la résistance républicaine et dans l'impitoyable répression qui s'en suivit.

Peut-on sérieusement parler, aujourd'hui, d'un simple « petit coup d'Etat pour remettre de l'ordre à l'Assemblée » ?

De nos jours encore, le suffrage universel pour l'élection du président, permet rarement au peuple d'éviter le piège du choix d'un homme providentiel. Aussi souffrons-nous toujours de l'erreur de la seconde République d'avoir voulu instaurer un double pouvoir : celui de la Chambre des représentants du peuple et celui du président. Il est vrai que cette dualité tend de plus en plus à disparaître au détriment de l'Assemblée et au profit du président.

l'Histoire d'un crime est, non seulement à lire, mais à relire. Elle devrait même faire partie du viatique de chaque nouveau député.

On ne peut que se féliciter de sa réédition.

À Toulon, le 6 février 2009

Paul CRESP,
Secrétaire de l'Association 1851
pour la mémoire des Résistances républicaines

L'association 1851

L'Association 1851-2001 a été créée en 1997 par un groupe de Bas-Alpins et de Varois depuis longtemps attachés au souvenir de l'insurrection républicaine de 1851 qui s'est dressée contre le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte. Parmi ses adhérents, nombreux sont les descendants, et fiers de l'être, des courageux défenseurs de la République qui ont payé très cher, à l'époque, leur engagement citoyen.

Après les commémorations qui ont accompagné le cent-cinquantième de ces événements en 2001, l'Association prit le nom de 1851 pour la mémoire des Résistances républicaines, en lien, entre autres, avec les associations de résistants de 1939-45, dignes héritiers de ceux de 1851. Depuis elle s'efforce de faire vivre cette mémoire et poursuit ses activités d'approfondissement de la connaissance de ces résistances et de diffusion de cette connaissance. Elle organise des conférences, publie un bulletin trimestriel, un bulletin-livre annuel et met en ligne, sur son site Internet, des articles et des ouvrages peu connus ou devenus introuvables.

Ce site est devenu, au fil du temps, un véritable centre de documentation en accès libre à tous, étudiants, chercheurs ou simples curieux. Il noue des liens entre les associations d'autres départements insurgés en 1851, et même au-delà, au plan national et international.

<http://www.1851.fr>